

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DEMEMAGEMENT DEMECO 2 RUE DE PICARDIE – 11 ET 12 MAI 2022 Arrêté n°2022/084		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Sécurité Intérieure ;

VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;

VU la demande d'autorisation temporaire d'occuper le domaine public reçue par courriel en date du 16 mars 2022 de la société Déméco – 26 rue de la Marinerie - BP242 37702 SAINT PIERRE DES CORPS, l'après-midi du 11 mai 2022 et le matin du 12 mai 2022 pour le déménagement au 2 rue de Picardie à Ifs ;

CONSIDERANT la nécessité d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers ;

ARRETE

Article 1 : La société Déméco est autorisée à occuper le domaine public pour le stationnement d'un camion porteur au 2 rue de Picardie à Ifs, le 11 mai 2022, l'après-midi de 13h00 jusqu'à 19h00, et le matin du 12 mai 2022 de 8h00 à 13h00, afin d'effectuer un déménagement.

Article 4 : La société Déméco est chargée de l'affichage du présent arrêté, et en tant que de besoin et sous couvert de celui-ci de la mise en place de la signalisation et devra également prendre les dispositions nécessaires pour la circulation des usagers de la route et des piétons.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- La société Déméco.

Fait à Ifs, le 15 avril 2022



Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE